



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 2 mai 2023

**Thierry SUQUET, préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement, salue la décision de justice qui a condamné trois passeurs de kwassas dont deux en récidive, interpellés le 30 avril et 1er mai.**

Les récidivistes ont été condamnés en comparution immédiate à 15 mois de prison ferme et 10 ans d'interdiction de territoire français tandis que le dernier a été condamné à 6 mois de prison ferme et 3 ans d'interdiction de territoire français. Dans le même temps, l'ensemble de ses biens lui ont été confisqués. Ces trois individus feront l'objet d'un éloignement à l'issue de leurs peines de prison.

L'ensemble des personnes se trouvant sur ces embarcations ont fait l'objet d'une prise en charge sanitaire après avoir été secouru en mer. Ils ont ensuite été placés en centre de rétention administrative.

Le préfet de Mayotte félicite l'ensemble des forces de l'ordre mobilisées dans la dissuasion des traversées illégales, dans l'identification et l'interception des kwassas. Cette lourde condamnation atteste de la gravité des faits commis : des passeurs qui utilisent la détresse de certains pour monnayer une traversée qui s'avère très dangereuse et parfois mortelle.

A Mayotte, la lutte contre l'immigration clandestine est un objectif majeur pour l'État et une attente forte de la population qui appelle à une réponse ferme et efficace des services de la préfecture de Mayotte.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08  
Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976